



Communiqué de presse du SNUipp-FSU35

Le comité technique de rentrée a entériné mardi 4 septembre de nouvelles fermetures et ouvertures de classe. Cette année, le DASEN a décidé de fermer des classes à la rentrée : classes qui pouvaient être en ouverture définitive en février ou bien encore des classes qui n'étaient pas concernées jusqu'à présent par une fermeture. C'est une nouveauté dans le département, aucun DASEN n'avait tenté de déposséder des collègues de leur poste obtenu à titre définitif. Le SNUipp-FSU s'est opposé à cette démarche qui ne protège pas les enseignants et les écoles.

Concernant la carte scolaire à proprement parler, si le Directeur académique réussit à faire de nouvelles ouvertures de classes, il n'en reste pas moins que dans beaucoup d'écoles la situation est complexe avec des effectifs chargés. Ainsi, le secteur de Rennes sud est saturé (Pascal Lafaye, Carle Bahon, Jacques Prévert...), en périphérie certains secteurs conservent des classes très chargées : Bruz, Pont Péan, Chartres, Gévezé ... Les enseignants devront donc cette année, une fois de plus, travailler avec des effectifs chargés. Ils ne pourront se rendre compte d'un quelconque effort engagé par le ministère : puisque les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins du département, la dotation est insuffisante au regard de la démographie en Ille et Vilaine. Il est pourtant urgent pour le gouvernement d'investir dans l'école primaire sur un temps long. Les moyennes d'élèves par classe sont très élevées comparées à de nombreux pays de l'OCDE. Dans le département, les classes à 29 ou 30 élèves en élémentaire ne sont pas rares et dépassent bien souvent 30 en maternelle. Les conditions pour favoriser la réussite de tous ne sont donc pas réunies, la baisse des effectifs par classe est un levier de la réussite scolaire, il serait temps d'y consacrer des moyens conséquents !

Pour toutes ces raisons, les élu-es du SNUipp-FSU ont voté contre la carte scolaire proposée par Monsieur le Directeur Académique en Ille et Vilaine.

*SNUipp-FSU35 14 rue Papu 35000 Rennes – snu35@snuipp.fr
02 99 36 88 43 / 06 31 84 05 31*